



Politique  
Qualité Sécurité  
Sûreté Environnement

L'ambition de Keller Fondations Spéciales est de poursuivre son développement et de conforter sa place d'acteur majeur sur le marché des fondations spéciales. C'est donc tout naturellement que nous nous engageons dans une démarche de progrès et d'amélioration continue dans les domaines de la Qualité, la Sécurité, la Sûreté et l'Environnement. Cette dernière s'appuie sur nos qualités tant techniques, qu'humaines, afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer notre compétitivité tout en assurant la satisfaction et le renouvellement de la confiance de nos clients
  - En étant à l'écoute des besoins de nos clients et prestataires externes afin de proposer des solutions personnalisées, innovantes et adaptées aux exigences techniques et économiques,
  - Par la recherche et le développement de nouvelles technologies,
  - En s'appuyant sur les retours d'expériences.
- Optimiser nos processus d'entreprise et améliorer la qualité de nos produits
  - Par la détection rapide, le traitement et l'analyse des non-conformités, pour identifier les risques et les pistes d'amélioration,
  - Par l'application d'une démarche d'amélioration continue structurée et cohérente,
  - Par le pilotage de nos processus à travers l'établissement d'objectifs concrets et mesurables,
  - Par le choix de prestataires et fournisseurs efficaces et reconnus pour leurs compétences afin d'assurer des produits et services conformes à nos exigences.

Au sein de Keller Fondations Spéciales, nous sommes convaincus que les hommes sont notre première richesse. Préserver leur santé constitue donc un élément fondamental de notre entreprise. C'est la raison pour laquelle nous nous engageons à :

- Etablir et mettre en œuvre notre programme d'amélioration QSSE,
- Réaliser de manière systématique les analyses des causes des accidents avec arrêt sur notre périmètre d'intervention afin qu'un même accident ne se reproduise pas,
- Solliciter notre personnel pour améliorer les conditions de sécurité sur nos chantiers à travers les aspects techniques, organisationnels et managériaux,
- Maintenir notre veille réglementaire afin de faire face à l'évolution de la législation et respecter la réglementation,
- Mettre en œuvre les moyens techniques et organisationnels de prévention pour protéger et limiter l'impact de nos activités sur l'environnement,
- S'assurer que la gestion des déchets ne nuit pas à la santé humaine et à l'environnement,
- Organiser le transport des déchets et le limiter en distance et en volume.

Dans le cadre de notre activité au sein d'installations visées par l'arrêté du 07 Février 2012 (fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base), nous nous engageons à maintenir et à développer une culture spécifique liée aux impératifs de sûreté à respecter sur ce type d'installation. Cette culture sûreté sera animée de manière constante par la sensibilisation systématique et la formation continue de notre personnel, ainsi que par des exigences contractuelles renforcées envers nos sous-traitants et fournisseurs.

Par son exemplarité, la Direction démontre son implication dans les domaines QSSE. Nous attendons également de chacun de nos collaborateurs un comportement exemplaire et un respect des règles définies, afin de faire de notre société une entreprise citoyenne et durable.

En tant que Président, je m'engage personnellement à soutenir cet objectif d'amélioration continue, afin que l'ensemble de notre personnel, nos partenaires et nos clients soient fiers de travailler avec Keller Fondations Spéciales.

Duttlenheim, le 02 avril 2019

Thierry Bret  
Président

